

**Nombre de conseillers**

En exercice : 27

Présents : 20

Absents : 7

- dont suppléés 1

- dont représentés 6

Votants : 27

- dont « pour » : 26

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 1

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille dix sept, le treize avril à 15 heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le 7 avril 2017 se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Mme Sophie VAGINAY.

**PRESENTS** : Mmes ANDRE Michèle, ALLEMANDI Florence, PIGNATEL Agnès, ESPANET Martine, OKROGLIC Dominique, MM. BOUGUYON Yvan, MARTIN-CHARPENEL Pierre, PAYOT Jean-Michel, MARTIN Jacques, DELOINCE Michel, GILLY Lucien, PELLOUX Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel, HEMAR Dominique, BULTEL Jean Pierre, MASSE Roger, KLETTY Guy, BOUVET Patrick, FERRON Jean et NICOLAS Yves.

**EXCUSES** : Mme LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène ayant donné pouvoir à Mme ANDRE Michèle, Mme STUPNICKI Josiane ayant donné pouvoir à M. PELLOUX Jacques, Mme BOISSE Sandrine ayant donné pouvoir à M. GILLY Lucien, M. BAGUE patrice ayant donné pouvoir à Mme VAGINAY Sophie, M. FRELASTRE Jean-Michel ayant donné pouvoir à M. BOUGUYON Yvan, M. BERCHER Francis ayant donné pouvoir à M. NICOLAS Yves et M. BEHETS Jan suppléé par M. HEMAR Dominique,

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme ANDRE Michèle.

## Délibération n° 2017/143

**OBJET :** FORT DE TOURNOUX – MISE EN VALEUR PATRIMONIALE ET TOURISTIQUE : ETUDES DE DIAGNOSTIC, PROJET DE VALORISATION ET PROGRAMMATION » - DEMANDES DE FINANCEMENT AUPRES DE L'EUROPE AU TITRE DU PROGRAMME OPERATIONNEL INTERREGIONAL MASSIF DES ALPES (POIA) ET AUPRES DE LA REGION PACA ET LANCEMENT D'UNE CONSULTATION SELON LA PROCEDURE ADAPTEE

Le Conseil de Communauté,

**VU** la délibération 2016/82 du 9 juin 2016 de la CCVU approuvant le projet de mise en valeur patrimoniale et touristique de Tournoux et son plan de financement ;

**VU** l'arrêté préfectoral n°2016-351-012, en date du 16 décembre 2016, portant fusion des Communautés de Communes « Vallée de l'Ubaye » (CCVU) et « Ubaye Serre-Ponçon » (CCUSP) au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et création de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon » (CCVUSP) ;

**CONSIDÉRANT** que le site fortifié de Tournoux constitue un des éléments forts du patrimoine mis en valeur dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire du Pays S.U.D ;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu à cet effet de le valoriser et d'en faire un véritable produit culturel touristique ;

**VU** la fermeture du site de Tournoux en juin 2012 pour raisons de sécurité ;

**VU** l'étude préalable de « valorisation touristique et de réouverture au public » rendue en 2014 validant la possibilité et l'intérêt de la réouverture du site au public ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de sécurisation et de préservation du site afin d'aboutir à une réouverture du Fort ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de réaliser une étude complète qui établira le diagnostic de l'état sanitaire du patrimoine bâti, le diagnostic géologique, le diagnostic touristique et un programme de valorisation global et qui ainsi procèdera à un dimensionnement du projet permettant de s'assurer de sa faisabilité et d'en cerner le coût ;

**CONSIDERANT** que le coût total de cette étude, estimé à **120 000 € HT**, peut faire l'objet du plan de financement suivant :

<b>PARTENAIRES</b>	<b>TAUX DE PARTICIPATION</b>	<b>MONTANT HT</b>
FEDER POIA	50 %	60 000 €
REGION PACA	30 %	36 000 €
AUTOFINANCEMENT CCVUSP	20 %	24 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>120 000 €</b>

**CONSIDERANT** que l'étude de programmation peut être réalisée selon les délais suivants :

- Publication du marché : printemps 2017
- Choix du candidat : juin 2017
- Réalisation de l'étude : à partir de juillet 2017
- Rendu de l'étude : avril 2018

Sur proposition de Madame Agnès PIGNATEL, vice-présidente,  
Après délibéré,

- **APPROUVE** le projet et son contenu,
- **APPROUVE** le plan de financement de l'opération,
- **DIT** que les crédits correspondant à ce plan de financement ont été inscrits au budget primitif 2017 de la CCVUSP,
- **S'ENGAGE** à prendre à sa charge le complément de financement dans le cas où l'aide européenne attribuée serait inférieure au montant sollicité,
- **S'ENGAGE** à préfinancer l'opération dans le cas d'obtention d'un concours communautaire,
- **S'ENGAGE** à conserver toutes les pièces du dossier en vue de contrôles français ou communautaire,
- **SOLLICITE** une aide de l'Europe au titre du Programme Opérationnel Interrégional Massif des Alpes (POIA), à hauteur de 50% du projet global soit **60 000 €**,
- **SOLLICITE** une aide auprès de la Région Provence Alpes Côte d'Azur à hauteur de 30% du projet global HT soit **36 000 €**,
- **S'ENGAGE** à informer les services instructeurs de toute modification intervenant dans les éléments ci-dessus mentionnés.

- **AUTORISE** la présidente à signer tous les documents nécessaires à la constitution du dossier de demande de subvention
- **AUTORISE** la présidente à lancer la consultation de cette opération selon la procédure adaptée, dès l'obtention des financements
- **AUTORISE** la présidente à signer toutes pièces afférentes à l'exécution de cette décision
- **DIT** que la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Marseille 22, rue Breteuil 13006 MARSEILLE à compter de sa publication et de sa notification au Représentant de l'Etat dans le département.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus

Pour extrait certifié conforme

La Présidente,  
Mme Sophie VAGINAY



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Sophie Vaginay", written over a horizontal line.